

Partie à conserver

L' AICA La Favernot organise son traditionnel

VIDE GRENIER

le jeudi 30 mai 2019 de 6 h 00 – 18 h 00

Emplacement

Particulier 12 € les 5 m + 10 € de caution propreté
Professionnel 30 € les 5 m + 10 € de caution propreté

Renseignement 06.87.43.36.06

Règlement :

- * Les emplacements numérotés sont attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et les exposants devront respecter les emplacements attribués.
 - * L'accueil des exposants se fera à partir de 6 h 00.
 - * Les exposants peuvent dresser leur stand de 6 h 00 à 8 h 00.
 - * A partir de 8 h 00, aucun véhicule ne pourra plus circuler sur l'aire du vide grenier.
 - * Les emplacements réservés et non occupés peuvent être reloués à partir de 8 heures
 - * Aucune place ne sera remboursée.
 - * La restauration et buvette sont assurées et réservées exclusivement à l'AICAF
 - * Les exposants doivent fournir aux organisateurs le reçu qui leur sera retourné lors de leur inscription pour la désignation de leur emplacement.
 - * Fin du vide grenier à 18 h 00.
 - * Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement dans le même état de propreté qu'à l'arrivée c'est-à-dire libre de tous déchets. Des conteneurs pour le verre, le papier, plastique sont à disposition à l'Eco-point, derrière l'atelier municipal.
- La caution vous sera restituée que le jour du marché aux puces jusqu'à 18 h

Seules les demandes d'inscription complètes et déposées accompagnées du chèque, d'une enveloppe timbrée à votre nom, de la copie de votre pièce d'identité **avant le 18 mai** sont prises en compte afin de vous envoyer vote N° d'emplacement, une seule voiture reste sur vote emplacement.

Les exposants sont responsables de toutes infractions éventuelles vis-à-vis de la législation du commerce, des services fiscaux ou de la Sacem, décret n°2009-16 du 7 janvier 2009, article L310 du code de commerce.

L' AICAF décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol dans le périmètre de la manifestation.

Partie à retourner

BULLETIN D'INSCRIPTION

VIDE GRENIER

30 mai 2019

à adresser à : Cyril RIPP 5 rue de la Marnière 90150 FOUSSEMAGNE

Nom ou Raison sociale

Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Ville..... Code postal.....

Tél.....

adresse mail.....

pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) n°

(Fournir obligatoire la pièce d'identité pour les particuliers et N° de registre du commerce pour les professionnels)

Propriétaire du véhicule immatriculé :

Emplacements réservés

nombre emplacements particulierX 12 € = :

nombre emplacements professionnelX 30 € = :

Ci-joint : Chèque bancaire à libeller à l'ordre de l'AICA La Favernot, caution + emplacement

J'atteste sur l'honneur de ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

J'affirme avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à m'y conformer.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

..... Date